

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire 2024 du corps des collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'Université de Fribourg

Date : Vendredi, 29 novembre 2024
Heure : 17:00 à 17:45 h
Lieu : Espace Güggi MIS 08 (0101) - Format hybride

Présence : 17 membres
Direction : Nathalie Dherbey Chapuis et Pierre Brodard
Procès-verbal : Annabelle Truffer, Secrétaire du CSWM

Ordre du jour

1. Salutations
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rédaction du procès-verbal et décompte des voix
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28.05.2024
5. Finances
 - a. Compte annuel 2023
 - b. Rapport de révision 2023
 - c. Budget 2025
6. Élections
 - a. Sénat
 - b. Représentant.e ActionUni
7. Varia

1. Salutations

Nathalie Dherbey Chapuis ouvre l'Assemblée générale extraordinaire en saluant les participant.e.s.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Rédaction du procès-verbal et décompte des voix

Le procès-verbal sera rédigé par la secrétaire Annabelle Truffer.

Les voix seront également comptées par Annabelle Truffer.

4. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 28.05.2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 28.05.2024 est accepté à l'unanimité.

Nathalie Dherbey Chapuis souligne que le CSWM dispose d'un.e représentant.e au Sénat, ainsi que de représentant.e.s au sein des Commissions universitaires, des Conseils de faculté, des Commissions facultaires, ainsi que de représentant.e.s aux conseils de sections, départements et instituts. Elle souligne l'importance d'avoir des représentant.e.s dans ces différents organes, et insiste particulièrement sur la nécessité d'assurer une présence visible au Sénat, afin de défendre les intérêts du CSWM. Le Sénat, en tant qu'organe décisionnel de l'université, joue un rôle crucial.

Elle précise qu'avec les mesures de restrictions à venir et en vue des autres revendications concernant la représentation, la présence au Sénat est plus que jamais essentielle.

6. Finances

a. Compte annuel 2023

Pierre Brodard présente les comptes annuels 2023 (*Annexe 1*).

Pierre Brodard fait quelques remarques concernant ces comptes :

- **Crédit d'exploitation**: l'argent alloué par le rectorat (crédit d'exploitation) est reçu chaque année, mais doit être utilisé avant la fin de l'année, car le solde non dépensé est perdu. La dotation reçue en 2023 (12'490,30 CHF) est supérieure à la dotation ordinaire (11'860 CHF), car le Service financier nous a recredité les montants de trois factures qui nous avait été débitées par erreur en 2022 (ces factures étaient destinées à une autre unité organisationnelle).
- **Budget des facultés** : chaque faculté reçoit un montant destiné à financer leurs activités (par exemple, apéritifs, repas). Les montants du budget 2023 sont immuables depuis de nombreuses années et ne correspondent plus au nombre de membres par faculté (cf. 6c. Budget 2025).
- **Activités organisées par le CSWM central** : le CSWM central reçoit également un montant pour organiser des événements comme des pique-niques ou des soirées bowling.
- **ActionUni** : cette organisation représente les collaboratrices et collaborateurs scientifiques, et nous y versons une cotisation. Cette cotisation a diminué en comparaison à l'année 2022 en raison d'un nouveau calcul basé sur le nombre de membres.
- **Fonds d'Action** : ce fonds soutient des projets innovants. Par exemple, le projet du film *Protagoras* a bénéficié de ce soutien cette année.
- **Transfert du rectorat** : le montant du transfert représente l'argent non utilisé du crédit d'exploitation du rectorat.

En conclusion, l'actif net pour l'année 2023 s'élève à 56'120,47 CHF. L'exercice 2023 se conclut par un bénéfice de 1'198,12 CHF.

b. Rapport de révision 2023

Pascale Spicher présente le rapport de révision pour l'année 2023, rédigé conjointement avec Jon Mosar. Ils expriment leur reconnaissance à Pierre Brodard, trésorier *ad interim*, pour la rigueur avec laquelle il a assuré la tenue de la comptabilité. Ils soumettent à l'Assemblée générale extraordinaire la proposition d'approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2023 et d'accorder décharge au comité.

L'Assemblée générale remercie les réviseur·e·s pour la qualité de leur travail et approuve, à la majorité, cette proposition (13 voix pour, 4 abstentions).

c. Budget 2025

Pierre Brodard présente le budget 2025 (*Annexe 2*), déjà présenté lors de l'Assemblée générale, afin de procéder au vote.

Le budget 2025 prévoit une perte de 4'490 CHF. L'objectif reste d'atteindre progressivement un budget équilibré. Toutefois, l'intégration de la 6^{ème} faculté le 1er août aura un impact significatif sur le budget, nécessitant un nouvel ajustement.

Cette année, une nouvelle répartition des fonds entre les facultés est proposée. Le montant total alloué aux facultés reste identique à celui de l'année précédente (8'500 CHF), mais la répartition a été modifiée. Désormais, elle repose sur une nouvelle méthode de calcul en fonction du nombre de collaborateurs et collaboratrices scientifiques par faculté.

Pascale Spicher demande si les montants alloués par le rectorat augmenteront avec l'arrivée de la 6^{ème} faculté. Nathalie Dherbey Chapuis répond qu'en principe, oui, et que des mesures appropriées seront prises si ce n'est pas le cas.

Le budget 2025 est approuvé à la majorité par l'Assemblée générale extraordinaire (16 voix pour, 1 abstention).

7. Élections

a. Sénat

Nathalie Dherbey Chapuis tient à remercier chaleureusement Pierre Brodard pour son travail remarquable au sein du Sénat, fonction qu'il exerce depuis six ans. Un dossier important qu'il a lancé est celui du renforcement de la représentation du CSWM, de l'AGEF et de l'APU à l'Assemblée plénière pour l'élection de la Rectrice. L'Assemblée plénière est composée d'environ 280 professeur.e.s, de 10 représentant.e.s du CSWM, de 10 membres de l'AGEF et de 10 membres du corps administratif. Dans d'autres universités, les trois corps (CSWM, administratif et étudiant) représentent au moins la moitié de l'Assemblée plénière voire même parfois la majorité. En comparaison, à Fribourg, nous sommes largement sous-représentés. Des démarches ont été entreprises pour obtenir une représentation plus équitable.

D'autres dossiers sont également en cours de traitement, tels ceux concernant la discrimination et le harcèlement, la préservation de la liberté académique et de l'intégrité scientifique, ainsi que celui de l'appartenance au sein de l'université.

Nathalie Dherbey Chapuis explique que ces dossiers sont essentiels et qu'elle souhaiterait se présenter comme candidate pour les poursuivre. Il s'agit de projets cruciaux pour l'avenir du corps intermédiaire.

Nathalie Dherbey Chapuis quitte la salle. Pierre Brodard reprend la présidence de l'Assemblée générale pour ce point. Il demande si quelqu'un souhaite s'exprimer sur la candidate. Comme ce n'est pas le cas, il procède au vote.

Nathalie Dherbey Chapuis est élue comme sénatrice du CSWM à l'unanimité. Nathalie Dherbey Chapuis remercie pour la confiance accordée et ajoute qu'un autre dossier important qu'elle souhaite faire avancer est la promotion interne du corps intermédiaire, une pratique déjà en place dans d'autres universités, mais qui n'existe pas encore dans la nôtre.

b. Représentant.e ActionUni

ActionUni est l'organisation faîtière du corps intermédiaire suisse. Jusqu'à présent, la représentante du CSWM au sein d'ActionUni a été Dominique Lysser à qui l'Assemblée générale extraordinaire adresse ses sincères remerciements pour son travail et son engagement précieux.

Marie-Nöelle Giraud s'est présentée comme candidate pour poursuivre cette mission. Elle est notre représentante au sein du groupe CoARA, qui travaille à mettre en œuvre une convention signée par l'Unifr, visant à promouvoir l'intégrité scientifique, la liberté académique, ainsi que la lutte contre le harcèlement et la discrimination.

Elle tient à s'excuser de son absence ce soir, mais souhaite souligner sa grande motivation à rejoindre ActionUni afin de défendre les intérêts collectifs du CSWM, promouvoir la transparence et porter une vision équitable pour le corps intermédiaire.

La candidature de Marie-Nöelle Giraud est approuvée à l'unanimité.

9. Varia

a. Mesures de restrictions budgétaires urgentes

Concernant les mesures de restrictions budgétaires, le comité a rédigé une lettre destinée à Madame la Rectrice. Cependant, cette dernière nous a directement informés que ces mesures n'affectent pas les postes du corps intermédiaire. Néanmoins, l'envoi de cette lettre reste pertinent, car elle permettrait de signaler les rumeurs circulant à ce sujet et de clarifier la situation, en particulier en ce qui concerne les commissions de planification.

Nathalie Dherbey Chapuis remercie les personnes présent.e.s et clôt l'Assemblée générale extraordinaire.

Annabelle Truffer, Fribourg, le 29.11.2024.

Annexe 1: Comptes annuels 2023

Income			Expenses		
2023			2023		
	Budget	Revenus		Budget	Revenus
Rectorat (Betriebskredit)	fr. 11 860,00	CHF 12 490,30	Secretary	fr. 7 000,00	fr. 7 137,60
Membership fees via AGEF (40 Fr.)	fr. 14 000,00	fr. 13 248,00	Fund of Continuing Education	fr. 1 700,00	fr. 1 600,00
Membership fees direct (40 Fr.)	fr. 3 000,00	fr. 3 280,00	CSWM Committee	fr. 12 000,00	fr. 7 614,50
Interest	fr. 50,00	fr. -	Commissions (Diner)	fr. 500,00	fr. 231,70
Extraordinary Income	fr. -		Faculty of Theology	fr. 638,00	fr. 1 200,00
Loss	fr. 6 390,00		Faculty of Law	fr. 956,00	fr. 1 489,40
			Faculty of SES	fr. 1 913,00	fr. 875,60
			Faculty of Philosophy	fr. 3 081,00	fr. 2 178,50
			Faculty of Science	fr. 1 912,00	fr. 1 096,00
			Social Activites & Apéro	fr. 2 000,00	fr. 482,05
			Action Uni	fr. 600,00	fr. 300,00
			Various	fr. 1 000,00	fr. 469,95
			Action Fund	fr. 2 000,00	fr. 714,00
			Transfer	fr. -	fr. 2 430,90
Total	fr. 35 300,00	fr. 29 018,30	Total	fr. 35 300,00	fr. 27 820,20

Annexe 2: Budget 2025

<i>Incomes</i>	<i>2025 in CHF</i>	<i>Expenses</i>	<i>2025 in CHF</i>
Rectorat	11'860.00	Secretary	7'000.00
Membership fees via AGEF (40 Fr.)	14'000.00	Fund of Continuing Education	1'700.00
Membership fees direct (40 Fr.)	3'000.00	CSWM Committees	11'000.00
Interest	50.00	Commissions (Diner)	400.00
Extraordinary Income	-	Faculty of Theology *	410.00
Loss	4'490.00	Faculty of Law *	1138.00
		Faculty of SES *	899.00
		Faculty of Philosophy *	2'663.00
		Faculty of Science *	3'390.00
		Social Activities & Aperero	1'500.00
		ActionUni	300.00
		Various	1'000.00
		Action Fund	2'000.00
		Transfert	-
Total	33'400.00	Total	33'400.00

* La répartition du budget entre les facultés a été calculée au prorata du nombre de collaborateurs et collaboratrices scientifiques par faculté.

* Die Verteilung des Budgets an die Fakultäten erfolgte entsprechend dem Verhältnis der Anzahl wissenschaftlicher Mitarbeiter und Mitarbeiterinnen pro Fakultät.